

# Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'ASNDG

Le jeudi 26 mai 2011

Centre Le Manoir 19 h 30

## 1. Ouverture de l'assemblée

**Présents : Voir annexe Membres du CA :** Eric Bonfanti, Zaven Boodaghians, Eric Heddle, Stephan Laporte, Danielle Langlois, Ken Henricksen (arrivé à 20 h)

**Absents :** Ray Iturbe, Larry Candido

**Membres actifs :** Douglas Allan, Patrick Chabot, Rino Lisella, Brian Shore,

**Membres non-votants :** Eric Higgins (représentant de la Ville), Cate Gregory (administratrice ASNDG)

Nous n'avons pas le quorum. Eric Bonfanti déclare l'assemblée fermée à 19 h 32. À 19 h 33, le CA appelle donc une assemblée générale spéciale. Proposé par D Allan, secondé par B Shore et adopté à l'unanimité.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout au point 8 : Budget. Proposé par B Shore, secondé par D Allan et adopté à l'unanimité.

## 3. Présentation des membres du CA

Chaque membre du CA se présente à tour de rôle en indiquant leur titre.

## 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 février 2010

La secrétaire D Langlois fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 25 février 2010. Proposé par S Laporte, secondé par D Langlois et adopté à l'unanimité.

## **5. Rapport du Président et questions**

E Bonfanti résume et commente son rapport annuel (voir annexe). Il s'attarde sur la bonne santé du volet récréatif mais indique que la situation est très différente pour le volet compétitif et qu'il faut donc rebâtir et investir davantage au niveau technique pour les catégories plus jeunes. Financièrement, l'ASNDG se porte bien et le volet internet se développe de plus en plus. Le président remercie toutes les personnes responsables du succès de l'ASNDG. Il n'y a pas de questions.

## **6. Rapport du Trésorier et questions**

Z Boodaghians résume et commente son rapport annuel (voir annexe). Très bonne situation financière notamment due au fait qu'on ne donne plus de rabais aux bénévoles.

Les états financiers ne sont pas prêts. Ils seront complétés pour le 30 juin 2011 (voir lettre de la firme Goldsmith Hersh en annexe).

Jack Rosenthal c.a. a offert de venir présenter lui-même les états financiers au CA.

À une question posée à ce sujet, Z Boodaghians explique qu'une des raisons de consacrer beaucoup d'argent à la location d'un terrain artificiel est d'éviter les blessures.

Z Boodaghians avance l'idée qu'entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 6 janvier, il serait indiqué de prendre une pause soccer afin que tous puissent se reposer. Pour reprendre le temps, il suffirait de donner 2 pratiques/semaine au lieu d'une à partir de janvier ce qui reviendrait au même nombre de pratiques qu'auparavant rendu au mois de mars. C'est une idée à implanter très doucement car cela implique un changement d'habitudes.

AAA : année assez désastreuse. Dorénavant, les efforts seront plutôt mis pour les plus jeunes de la ligue récréative.

Eric Heddle souligne que la clé du succès réside dans la collaboration de tous les intervenants et que l'important est que les jeunes aient du plaisir. Il remercie tous les bénévoles.

## **7. Élection des administrateurs**

**Senior** : Larry Candido élu à l'unanimité

**Vice-président exécutif** : Zaven Boodaghians élu à l'unanimité

**Secrétaire** : Danielle Langlois élue à l'unanimité

**Tournoi** : pas de nomination

**Commandites** : pas de nomination

## **8. Autres points**

**Budget** : Brian Shore déplore le fait que les états financiers ne soient pas prêts pour l'AGA. Il n'est pas d'accord avec cette situation et déclare qu'il n'y a aucune excuse pour que cette situation se présente. Selon lui, l'ASNDG devrait avoir un trésorier car il y a beaucoup d'argent en jeu et que cela favoriserait la transparence. Il devrait aussi y avoir des budgets approuvés par quelqu'un d'officiel et par le fait même, plus d'imputabilité.

E Bonfanti souligne que tout est maintenant sur informatique et que B Shore pourrait consulter le budget avec Z Boodaghians. Chaque directeur a un rapport financier complet à chaque CA.

Z Boodaghians explique et commente les façons dont le budget est effectué. Il invite B Shore à faire profiter l'ASNDG de ses expertises de comptable.

## **9. Levée de l'Assemblée**

L'Assemblée est levée à 21 h 15. Proposé par B Shore, secondé par D Allan et adopté à l'unanimité.